

Big data et agriculture : révolution, rupture et renaissance en question à l'OPECST

11 septembre 2015

« Une possibilité technique nouvelle fondée sur l'alliance entre des stocks gigantesques de données et des capacités de traitement démultipliées ». Telle est la définition des *Big data* proposée par J-Y. Le Déaut, président de l'[Office Parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques](#) (OPECST), lors de l'audition publique du 2 juillet de l'office consacrée à la place du traitement massif des données (*Big data*) dans l'agriculture. À cette occasion, un autre intervenant a comparé l'effet des *Big data* sur l'agriculture à « une révolution, une rupture et une renaissance ».

Cette session a permis de rappeler que l'agriculture de précision collecte et utilise beaucoup de données électroniques depuis plus de trente ans : ce sont la variété, le volume et la vitesse de ces dernières qui changent la donne depuis quelques années. Ainsi, le prix de stockage de la donnée a chuté de façon très importante en 15 ans (moins de 0,04 \$/gigabit aujourd'hui), le nombre de capteurs-émetteurs pouvant collecter et transmettre en simultanée des données a fortement augmenté et ces dernières sont très variées (hygrométrie de l'air ou du sol, taux d'azote dans le sol, quantité d'engrais appliquée à un point donné, taux protéique du lait d'une vache, teneur en acide aminé de la ration des truies allaitantes, etc.). À cela s'ajoute la multiplication des accès à Internet à haut débit et sans connexion, permettant la transmission simultanée des informations vers des bases de stockage extérieures à l'exploitation, sans intervention de l'agriculteur. Bien que cette multitude de données n'ait que peu de valeur sans traitement et analyse adaptée (*data mining*), elle représente une mine d'informations pour les fournisseurs d'intrants et les équipementiers, lesquels peuvent ainsi mieux connaître les pratiques et besoins de leurs clients, existants et potentiels. Face à ces enjeux, l'OPECST met l'accent sur les questions de propriété, de souveraineté et sur les risques de privatisation de la donnée.

Dans les conclusions de cette audition, pour encourager le développement d'une offre française de *Big data*, l'OPECST apporte son soutien à une démarche de plateforme collective de la profession, pouvant intégrer la création d'un cadre clair pour l'utilisation des données issues des exploitations. Les fournisseurs de logiciels semblent prêts à collaborer à une telle démarche, pouvant apporter un certain savoir-faire en échange d'un accès à encore plus d'informations.

Gaëtane Potard-Hay, Centre d'études et de prospective

Source : [Assemblée nationale](#)